

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports

- GLOSSAIRE TECHNIQUE DES INDICATEURS -

Table des matières

1. Nombre d'éducateurs et d'éducatrices.....	3
2. Ratio élèves par enseignant.....	3
3. Taux Abandon - Redoublement.....	3
4. Taux d'encombrement.....	4
5. Classes multi-niveaux.....	4
6. Taux de réussite aux examens certificatifs - 2ème Bac.....	4
7. Taux de réussite aux examens certificatifs - Sauf 2ème Bac.....	4
8. Taux d'élèves apprenants d'anglais.....	5
9. Remédiation – Maîtrise des fondamentaux TARL (CP).....	5
10. Remédiation – Maîtrise des fondamentaux_ TARL (EP).....	5
11. Taux de maîtrise des nouveaux apprentissages (EP).....	6
12. Taux de maîtrise des nouveaux apprentissages (CP).....	7

Indicateur المؤشر	1. Nombre d'éducateurs et d'éducatrices عدد المربين و المربيات بالتعليم الاولي
Définition	C'est le nombre des éducateurs /éducatrices de l'enseignement préscolaire dans ses 3 types (qui abritent des élèves) - Public (public+ partenaires) - Privé - Non structuré
Méthode de calcul:	- C'est le total des éducateurs du préscolaire dans les différents types : public, Partenaires, privé et non structuré (à condition qu'elles accueillent des élèves.) - Pour le préscolaire non structuré, le code type établissement est le 1 - Pour le préscolaire partenaires, le code type établissement est le 2
Etablissement Cible:	Préscolaire
Fréquence	Annuelle(date de recensement)

Indicateur المؤشر	2. Ratio élèves par enseignant معدل التلاميذ للمدرس
Définition	Le rapport entre le nombre d'élèves inscrits d'un cycle d'enseignement et le nombre d'enseignants de ce cycle
Méthode de calcul :	Effectif total des élèves / Effectif des enseignants
Etablissement Cible:	Tous
Fréquence	Annuelle(date de recensement)

Indicateur	3. Taux d'abandon
Définition	Ce sont les élèves scolarisés l'année (t) qui ne figurent pas parmi les scolarisés l'année (t+1). (Pour 3 raisons) <ul style="list-style-type: none"> • Les Non réinscrits : Ce sont les élèves scolarisés l'année (t), qui ont passé l'examen final, ayant le droit d'être inscrit l'année t+1, mais ne figurent pas parmi les scolarisés l'année (t+1). • Les Exclus : Ce sont les élèves scolarisés l'année (t), qui ont été exclus par décision des conseils de classes pendant l'examen final, par conséquent ils ne figurent pas parmi les scolarisés l'année (t+1). • Les abandons qui ont quitté le système au cours de l'année : Ce sont les élèves scolarisés l'année (t), qui ont quitté le système au cours de l'année, par conséquent ils ne figurent pas parmi les scolarisés l'année (t+1).
Méthode de calcul :	Effectif des élèves ayant abandonné à un niveau (i) entre les années t et t+1 / Nombre total d'élèves de ce niveau l'année t (2) X 100
Etablissement Cible :	Tous
Fréquence	Annuelle (date de recensement)

Indicateur	4. Taux d'encombrement
Définition	-Proportion des classes ayant 41 élèves et plus rapporté au nombre total de classes -Proportion des classes ayant 45 élèves et plus rapporté au nombre total de classes
Méthode de calcul:	▪ Nombre de classes ayant 41 élèves et plus / Nombre total des classes x 100 ▪ Nombre de classes ayant 45 élèves et plus / Nombre total des classes x 100
Etablissement Cible:	Tous
Fréquence	Annuelle (date de recensement)

Indicateur	5. Proportion des classes à niveaux multiples dans le cycle primaire
Définition	Proportion des classes à cours multiples rapporté au nombre total de classes du primaire
Méthode de calcul :	- Nombre de classes à niveaux multiples / Nombre total des classes du primaire x 100
Etablissement Cible:	Tous
Fréquence	Annuelle(date de recensement)

Indicateur	6. Taux de réussite du Baccalauréat
Définition	La part des élèves qui ont réussi l'examen final du cycle, parmi les candidats présents à cet examen
Méthode de calcul :	Nombre d'admis à l'examen / Nombre de candidats présents à cet examen x 100
Etablissement Cible :	Qualifiant
Fréquence	Annuelle (fin juillet)

Indicateur	7. Taux de réussite des examens certificatifs (6ème / 3ème)
Définition	La part des élèves qui ont réussi l'examen final du cycle, parmi les candidats scolarisés à cet examen.
Méthode de calcul:	Nombre d'admis à l'examen / Nombre de candidats scolarisés X 100
Etablissement Cible :	Tous
Fréquence	Annuelle (fin juillet)

Indicateur المؤشر	8. Pourcentage des élèves du collège apprenant l'anglais نسبة التلاميذ الذين يدرسون اللغة الإنجليزية بالإعدادي
Définition	Proportion des élèves du cycle collégial qui suivent des cours d'anglais rapporté au nombre total des élèves du cycle collégial
Méthode de calcul :	Nombre des élèves du cycle collégial qui ont des cours d'anglais / Nombre total des élèves du cycle x 100
Etablissement Cible:	Tous
Fréquence	Annuelle(date de recensement)

Indicateur المؤشر	9. Remédiation – Maîtrise des fondamentaux TARL (CP)
Définition	<p>C'est le Taux d'élèves qui maîtrisent les compétences fondamentales pour les matières suivantes arabe, français, mathématique, SVT et physique-chimie en se basant sur les notes du pré test et/ou post test.</p> <p>Au collège, les compétences fondamentales sont évaluées selon deux niveaux uniquement : "maîtrise" ou "non-maîtrise".</p> <p>Les matières testées aux collèges sont : arabe, français, maths, SVT et PC</p>
Méthode de calcul :	<p>Lors du test TARL, l'élève est noté pour chaque compétence fondamentale (1 = maîtrise ou 0 = ne maîtrise pas)</p> <p>Taux de maîtrise TARL par matière = Nombre d'élèves maîtrisant les compétences fondamentales d'une matière (maîtrise = 1) / Nombre d'élèves ayant passés le test de cette matière</p> <p>Taux de maîtrise TARL (Global) = Moyenne (Taux de maîtrise Arabe + Taux de maîtrise Français + Taux de maîtrise Maths + Taux de maîtrise PC + Taux de maîtrise SVT))</p> <p>Taux de progression par matière : Taux de maîtrise Post-Tarl / Taux de maîtrise Pré-Tarl Taux de progression = moyenne (taux de progression de toutes les matières)</p>
Etablissement Cible:	Collèges Pionniers
Fréquence	Annuelle : Après le pré-test (mi-septembre) et après le post-test (fin octobre)

Indicateur المؤشر	10. Remédiation – Maîtrise des fondamentaux_ TARL (EP)
Définition	<p>C'est le Taux d'élèves qui maîtrisent les compétences fondamentales pour les matières suivantes arabe, français, mathématique, en se basant sur les notes du pré test et/ou post test.</p> <p>Au collège, les compétences fondamentales sont évaluées selon deux niveaux uniquement : "maîtrise" ou "non-maîtrise".</p> <p>Les matières testées aux collèges sont : arabe, français, maths</p>
Méthode de calcul :	<p>Lors du test TARL, l'élève est noté pour chaque compétence fondamentale (1 = maîtrise, 0 = ne maîtrise pas)</p> <p>Taux de maîtrise TARL par compétence = Nombre d'élèves maîtrisant les compétences fondamentales (maîtrise = 1) / Nombre d'élèves ayant passés le test</p> <p>Taux de Maîtrise TARL (Global) = Somme (Nombre d'élèves maîtrisant les compétences fondamentales (maîtrise = 1) / Somme (Nombre de tests passées par tous les élèves)</p> <p>Taux de progression : Taux de maîtrise Post-Tarl - Taux de maîtrise Pré-Tarl Matières fondamentales : Arabe, français et math</p>
Etablissement Cible:	Ecoles pionnières
Fréquence	Annuelle : Après le pré-test (mi-septembre) et après le post-test (fin octobre)

Définition Pourcentage des élèves maîtrisant les compétences renseignées durant la période de l'enseignement explicite.

Méthode de calcul :

1. Calcul de la moyenne générale de l'élève
Chaque élève obtient une **note de 1 à 10** pour chaque test de compétence passé.
A partir de ces notes on calcule sa **moyenne générale** (= Somme de toutes les notes / nombre de notes)

2. Attribution du niveau de maîtrise

Une fois la moyenne calculée, un niveau (A, B, C ou D) est attribué à l'élève selon cette grille :

- **Niveau A** : moyenne ≥ 8
- **Niveau B** : $6 \leq$ moyenne < 8
- **Niveau C** : $4 \leq$ moyenne < 6
- **Niveau D** : moyenne < 4

3. Calcul des taux de maîtrise

Les taux de maîtrise sont calculés **par établissement, DP, AREF ou au niveau national** à partir de ces formules :

- **Taux de maîtrise A (toutes matières confondues)**

= Nombre d'élèves ayant un **niveau A**
/ Nombre total d'élèves **ayant passé le test**

- **Taux de maîtrise A par matière**

= Nombre d'élèves ayant un niveau A dans les compétences de cette matière
/ Nombre total d'élèves ayant passé le test de cette matière

La **même formule** est appliquée pour les niveaux **B, C et D**.

Etablissement Cible: Ecoles pionnières

Fréquence Quotidiennement / par période

Indicateur المؤشر 12. Taux de maîtrise des nouveaux apprentissages (CP)

Définition Pourcentage des élèves maîtrisant les compétences renseignées durant la période de l'enseignement explicite.

Méthode de calcul : Les Niveaux A, B, C, et D sont attribués dans Massar suite à l'évaluation des compétences Explicites des élèves.

Taux de maîtrise A d'une compétence donnée =

Nombre d'élèves ayant atteint un niveau de maitrise A sur cette compétence
/ Nbr d'élèves total ayant été évalués sur cette compétence durant la période

Taux de maîtrise A d'une matière X =

Somme (Maîtrise A des compétences de cette matière)
/ Nombre de compétences de cette matière

Taux de maîtrise A = Moyenne (Taux de maitrise de toutes les matières)

(La même formule est appliquée pour les taux de maitrise B, C et D)

Etablissement Cible: Collèges Pionniers

Fréquence Quotidiennement / par période
